

**Vendredi 10/07/2020**  
**Compte rendu du conseil municipal**

présents: Laurent Vours, Alain Armagnac, Bernard Laurent, Laure Touchet, Sophie Plattner, Brice Lauret

secrétaire de séance : Sophie Plattner

.....

**Ordre du jour**

- 1- élections sénatoriales
- 2- renouvellement de la commission communale des impôts
- 3- questions diverses : bilan de la première séance à la communauté de communes, affaires communales, l'eau, la communication, courrier de F. Bourgoin

.....

**1) Elections sénatoriales**

Elles auront lieu le dimanche 27 septembre. On élit un délégué qui votera en septembre aux sénatoriales.

Laurent Vours est élu délégué à l'unanimité. A. Armagnac, B. Lauret et S. Plattner sont élus suppléants à l'unanimité.

Laurent mentionne l'idée de voter en amont pour un sénateur au sein du conseil municipal, de manière à ce sa voix soit réellement représentative du conseil.

**2) Renouvellement de la commission communale des impôts**

Le conseil doit désigner 24 habitants de la commune parmi lesquels les impôts en tireront 4 au sort.

Pour procéder à la désignation des 24 personnes, on décide que chaque conseiller en désigne 3 ou 4.

**3) Questions diverses**

**A) Bilan de la première séance à la communauté de communes par Brice**

La première réunion officielle avec élection du président et du bureau a eu lieu. Le bureau exécutif (qui prépare les propositions à soumettre au vote) comportait précédemment 6 personnes : le président et 5 adjoints. Lors de réunions précédant cette séance, les élus délégués à la Comcom ont retravaillé le fonctionnement de celle-ci et ont notamment demandé à ce que le bureau soit élargi à un plus grand nombre d'adjoints. Ce sera le cas, avec un bureau élargi à une douzaine de personnes.

*-La 4C va-t-elle continuer d'exister ?*

La 4C est menacée de disparition car normalement elle doit comporter plus de 5000 personnes. Il manque actuellement 400 habitants pour légaliser son existence. Le Conseil d'Etat a rendu hier sa décision de débouter la demande de la 4C de continuer à exister sans remplir ce critère. Il y a deux mois pour faire appel, sans quoi nous serons rattaché au pôle Carmaux. Il manque environ 4 communes ; le défi est donc de convaincre les communes avoisinantes de se rattacher à la 4C. (Tonnac, Loubers,...). L'argument mis en valeur pour l'instant est que la taille réduite de notre 4C permet à chacun d'être écouté.

#### *-élection du président et création des commissions*

M. Andrieu, maire de Cordes, est élu président de la Communauté de communes.

Les commissions suivantes sont créées :

- Social, enfance et jeunesse (2 référents)
- Tourisme et Culture (1 référent)
- Finances (pas de référent pour l'instant ; implication du président)
- Développement durable (Bâtiments, P.L.U.I, écologie, Spanc, déchets)

Deux commissions ont été rajoutées : communication et croissance externe.

Brice sera probablement délégué référent de la commission « croissance externe » chargée de cette question, et aura pour mission d'aller négocier avec les autres mairies. Il participera également à la commission développement durable. Laurent, qui reste délégué titulaire pour Roussayrolles, participera à la commission finances. Les référents des commissions font partie du bureau.

#### *-Divers*

Il y a un fort taux de renouvellement des délégués (50 % environ) ; Brice a interpellé sur la nécessité d'incarner l'après-Kylès.

Dans le cas où la 4C serait dissoute, la question se posera de rejoindre la communauté QRG.A.

Le 23/07 aura lieu le vote du budget communautaire. Brice sera absent, c'est donc Laurent qui y siègera.

#### B) Affaires communales

##### L'eau :

Une des pompes de la station a lâché ; il a fallu faire venir 5 camions citernes pour remplir le château d'eau de Mespoulets. Des bouteilles d'eau ont été distribuées. L'entreprise Seihe est venue dépanner assez rapidement. La facture de la réparation sera de 2862 €. La cause de la panne est sans doute une sur-sollicitation du matériel de l'ancien réseau. Cette intervention a permis de constater qu'il y a beaucoup de travaux à faire sur les châteaux d'eau (vannes coincées, etc...). Il est apparu également que l'ancienne mairie avait déjà effectué une réparation sur la pompe doseuse de javel, et commandé une nouvelle sonde pour la somme de 890€. Il y a donc une somme de 2031 H.T à régler.

Il y a également une fuite dans un tuyau qui sera réparée par M. Carbonel dans la semaine pour un coût d'environ 2000 €, et une fuite constatée au château d'eau de Mespoulets.

-Problème de trésorerie sur le budget eau : le Trésor Public s'est remboursé le crédit sur le budget communal au lieu de prendre sur le budget de l'eau.

-lecture du mail de M. Terroux sur la situation de la station de captage et l'état de nos relations avec Seihe et Dejante. Il pourrait être pertinent de faire venir un huissier pour constater l'état des travaux de la station.

Questions à étudier :

- quelle règle appliquer pour les fuites chez les particuliers ? faut-il réclamer le règlement intégral de la somme ou non ?
- évolution du tarif en fonction de la consommation : pour l'instant, plus on consomme, moins on paie cher. Or aujourd'hui, avec la prise de conscience écologique, on pourrait être tenté d'appliquer la règle inverse...

Autres :

*Les questions suivantes ont été évoquées sans qu'on aie le temps de prendre de décision.*

-Il a été décidé de prendre une imprimante en leasing à 170 € par trimestre. Que faire des deux autres imprimantes de la mairie ? Proposition d'en vendre une en la proposant d'abord aux habitants puis sur le bon coin ou autre.

-On décide la reconduction du contrat de Marie-Chantal Malgoire.

-le cimetière : nécessité de re-créeer un règlement sur les dispositions (problèmes de place entre caveaux et tombes) ; nécessité également de faire un délibération du conseil pour stabiliser un prix de la concession.

-demande de M. Deffore (Peyralade) d'échanger avec la mairie un terrain situé devant chez lui (dans la venelle).

-communication écrite de Florian Bourgoïn : il a assisté à la réunion d'Action Commune, un organisme qui propose des formations à la gestion participative de la commune. Ils peuvent mettre en place un week-end par commune. Ces formations sont finançables en 2021 par le département. Qui serait intéressé ? ouvert aux élus et non-élus. C'est un non-élu qui doit porter la demande. Brice et Florian intéressés pour l'instant.

-Laure a détaillé les intitulés et les factures du budget, afin que chacun puisse en prendre connaissance avant le vote.

### **Résumé des votes:**

#### **Elections sénatoriales:**

Délégué : Laurent Vaurs

Suppléants : Alain. Armagnac, Brice. Lauret et Sophie. Plattner

#### **commission communale des impôts:**

liste de 24 personnes transmise au Trésor Public consultable en mairie.